



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 932

Texte de la question

INSÉCURITÉ EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à M. Ary Chalus, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Ary Chalus. Ma question, à laquelle j'associe Mme Gabrielle Louis-Carabin, s'adresse à M. Manuel Valls, ministre de l'intérieur.

Nous assistons depuis le début de l'année à une recrudescence des faits de violence dans les territoires de la République. La sécurité demeure une compétence régalienne, et les collectivités locales ne parviendront jamais à obtenir de résultats satisfaisants sans le concours effectif des services de l'État.

Monsieur le ministre, dans les territoires ultramarins, et singulièrement en Guadeloupe, on compte dix-sept homicides et vingt blessés graves depuis le début de l'année, qui font tristement écho aux onze homicides perpétrés en Corse. On note une évolution de cette violence. Elle s'est transformée, avec la constitution de gangs et la professionnalisation du trafic de drogue. Plus grave encore, nous observons une gradation dans les faits commis, au niveau des armes utilisées : trois braquages ont été commis en deux jours la semaine dernière. La situation nécessite une réponse audible et ferme. La protection des biens et des personnes appelle à la même attention, à la même vigilance outre-mer qu'en métropole. L'urgence induite par des affaires relativement graves survenues récemment me conduit à vous dire que nous ne saurions attendre les effets escomptés de la zone de sécurité prioritaire récemment mise en place par le Gouvernement.

Afin d'obtenir un résultat immédiat, il semble nécessaire d'accroître plus rapidement les effectifs et les moyens existants. Certaines communes n'ont que deux policiers pour plus de 8 000 habitants. Il manque des moyens en termes de forces de l'ordre. Au-delà de cette zone de sécurité prioritaire, qui montera progressivement en puissance, il convient de prendre des mesures fortes pour faire face à la recrudescence de la délinquance et assurer la sécurité des biens et des personnes.

Monsieur le ministre, nous connaissons votre volontarisme et votre engagement. Quelles mesures concrètes et immédiates le Gouvernement entend-il prendre au profit des forces de l'ordre en Guadeloupe, à l'instar des dispositifs exceptionnels que vous avez récemment mis en place dans certaines villes de l'hexagone ? Pourquoi ne pas permettre aux ultramarins policiers qui attendent une mutation de rentrer et renforcer les effectifs en place ? La Guadeloupe attend votre réponse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRD.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député Ary Chalus, le Gouvernement a pleinement conscience de la situation que vous décrivez, de la réalité, du sentiment, aussi, d'insécurité que peuvent éprouver les Guadeloupéens. Victorin Lurel, qui s'est rendu à Saint-Martin et en Guadeloupe ces derniers jours, a lui-même réuni les forces de sécurité autour de ces questions.

Nous avons décidé, en décembre 2012, de créer à Pointe-à-Pitre une zone de sécurité prioritaire. La lutte contre les vols à main armée, contre les trafics de stupéfiants, contre le port d'armes - sujet majeur, vous le savez, aux Antilles - est au cœur des objectifs de cette ZSP. Une cellule anti-vol à main armée associant les effectifs de police et de gendarmerie a été créée.

Dans cette zone de sécurité prioritaire, nous avons maintenu les moyens nécessaires alors que la circonscription de police avait connu, au cours de ces dernières années, une saignée de cinquante postes. S'il faut mettre des moyens supplémentaires, nous le ferons, parce que nous sommes évidemment à l'écoute des

élus et des habitants qui subissent cette insécurité. Le Gouvernement, monsieur le député, agit outre-mer comme en métropole. Les violences que vous mentionnez, peut-être moins médiatisées ici, méritent la même attention. D'ici à la fin du mois, le Premier ministre ira aux Antilles ; il fera de la sécurité, notamment à la Martinique et en Guadeloupe, une priorité. Vous le voyez, monsieur le député : les préoccupations que vous exprimez retiennent toute notre attention. La sécurité est une priorité, en métropole comme dans les outre-mer, notamment en Guadeloupe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Ary Chalus](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 932

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2013](#)